



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## réglementation

Question écrite n° 75075

### Texte de la question

M. Lionel Tardy interroge Mme la ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité sur les actions de communication sur la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (loi ALUR). L'annexe budgétaire de la mission « Egalité des territoires et logement » annonce qu'une information particulière sera mise en place sur les mesures prises dans le cadre de la loi ALUR, et dont le coût est inclus dans les 550 000 euros prévus pour des actions de communication en 2015. Il souhaite connaître plus précisément le coût de ces actions visant à promouvoir la loi ALUR, ainsi que la liste des dispositions de cette loi qui en feront l'objet.

### Données clés

**Auteur :** [M. Lionel Tardy](#)

**Circonscription :** Haute-Savoie (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 75075

**Rubrique :** Logement

**Ministère interrogé :** Logement, égalité des territoires et ruralité

**Ministère attributaire :** Cohésion des territoires

### Date(s) clé(e)s

**Question publiée au JO le :** [3 mars 2015](#), page 1448

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)